

Couverture sociale et jeune sans travail

Par **rudy8994**, le **28/09/2008** à **23:06**

Bonjour,

Ma fille de 19 ans n'est plus étudiante depuis fin avril 2008, elle est partie faire un tour d'Asie en stop, elle n'a donc plus de statut en France, car elle ne s'est pas inscrite au chômage, elle est toujours rattachée sur ma sécurité sociale comme ayant droit mais elle ne le devrait plus me semble t'il comme elle n'est plus étudiante.

Doit elle se déclarer seule ? Peut'elle obtenir la CMU si elle se détache de nous car elle n'a pas de revenu, elle voyage uniquement.

Notre souci c'est sa couverture en cas de rapatriement d'urgence en France.

Merci à l'avance

Par **Kem**, le **30/09/2008** à **13:27**

Bonjour,

Elle peut rester "greffée" à votre sécurité sociale sans problème.

[http://www.ameli.fr/fileadmin/user_uplo ... /S3182.pdf](http://www.ameli.fr/fileadmin/user_uplo.../S3182.pdf)

Voici le formulaire de demande pour la sécurité sociale pour qu'un ayant droit sans ressource soit sur votre n° de sécu.

Sinon, un petit tour sur le site d'Améli pourrait vous permettre de trouver LE cas particulier dont vous dépendez (vive l'Administration).

Par contre, si elle voyage à l'étranger, n'y a-t-il pas une carte particulière en plus de la Vitale ?

Je connais la carte européenne, je ne suis pas au courant pour le reste.

Kem

Par **Ishou**, le **02/10/2008** à **18:33**

[quote="rudy8994":3msv3iiu]Bonjour,

Ma fille de 19 ans n'est plus étudiante depuis fin avril 2008, elle est partie faire un tour d'Asie en stop, elle n'a donc plus de statut en France, car elle ne s'est pas inscrite au chômage, elle est toujours rattachée sur ma sécurité sociale comme ayant droit mais elle ne le devrait plus me semble t'il comme elle n'est plus étudiante.

Doit elle se déclarer seule ? Peut'elle obtenir la CMU si elle se détache de nous car elle n'a pas de revenu, elle voyage uniquement.

Notre souci c'est sa couverture en cas de rapatriement d'urgence en France.

Merci à l'avance[/quote:3msv3iiu]

Comment elle fait pour voyager si elle n'a pas de revenu?

Par **Camille**, le **03/10/2008** à **12:28**

Bonjour,

8)

"Sans revenu" ne veut pas forcément dire "sans ressources", je suppose... Image not found or type unknown

Par **rudu8994**, le **05/10/2008** à **21:13**

Merci pour les réponses

Elle a travaillé 3 mois en 3*8 samedi et dimanche dans une usine et le voyage en Asie par couch surfing ne revient pas cher du tout compte tenu du cout de la vie de ces pays et étant logé et nourrit gratuitement la plupart du temps , voilà pour la petite explication.